

ÉTATS DE SANTÉ DES HABITANTS DU VAUCLUSE

SYNTHÈSE DU PORTRAIT SOCIO-SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

2025



SOMMAIRE

UN DÉPARTEMENT AVEC UNE FORTE IDENTITÉ AGRICOLE 1

Un territoire contrasté : urbanisé à l'ouest, rural à l'est.....	1
Le Vaucluse, 1 ^{er} département agricole de la région	1
Le tourisme.....	1
L'ouest du département exposé à une pollution d'origine urbaine.....	2
Une population largement exposée aux risques naturels	2
Un territoire particulièrement touché par le réchauffement climatique et ses effets.....	3
Une problématique forte liée au mal-logement dans le département	3

UNE POPULATION JEUNE ET FRAGILE SUR LE PLAN SOCIAL 4

Un département densément peuplé, surtout dans l'agglomération d'Avignon.....	4
Une croissance démographique moins rapide que dans la région	4
Le département le plus jeune de la région, avec les Bouches-du-Rhône.....	4
1 habitant sur 10 âgé de 75 ans ou plus	5
En 2035, environ 89 000 habitants âgés de 75 ans ou plus, dont près d'1 sur 4 en perte d'autonomie à domicile.....	5
Les ménages vulnérables concentrés dans les grandes villes du département	5
Une pauvreté et des inégalités sociales marquées dans le département	6
Une proportion élevée de personnes sans diplôme et avec un emploi précaire.....	6
Le taux de chômage le plus élevé de la région	6

LES DENSITÉS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES PARMI LES PLUS FAIBLES DE LA RÉGION, MALGRÉ DES DIFFÉRENCES TERRITORIALES..... 7

La densité de médecins généralistes libéraux la plus faible de la région.....	7
4 médecins généralistes libéraux sur 10 âgés de 60 ans ou plus	7
Une baisse de la densité médicale plus marquée que dans la région, mais variable selon les territoires.....	7
Des densités moins élevées que dans la région pour la plupart des professions de santé.....	8
Les densités de spécialistes libéraux parmi les plus faibles de la région	8
Des structures d'exercice coordonné en développement dans le département	8
Moins d'1 % de la population à plus de 30 minutes du service d'urgences le plus proche	8
Un moindre équipement en structures sanitaires que dans la région, sauf pour les soins de longue durée	9
Des taux d'équipement en établissements et services pour les personnes âgées supérieurs à la région, sauf pour les EHPAD	9

DES NIVEAUX DE RECOURS AUX SOINS ET A LA PRÉVENTION MOINS ÉLEVÉS QUE DANS LA RÉGION..... 10

La proportion de patients sans médecin traitant déclaré la plus élevée de la région10

Des niveaux de recours aux soins médicaux plus élevés à l'ouest et au sud du département10

Un taux de recours aux urgences parmi les plus élevés de la région 10

La proportion la plus faible de la région d'enfants ayant bénéficié d'un bilan buccodentaire ou d'une visite chez le dentiste 11

Près de la moitié des femmes sans consultation auprès d'un gynécologue au cours des 24 derniers mois 11

Une participation au dépistage des cancers plus fréquente que dans la région, sauf pour le cancer du sein 11

Des couvertures vaccinales infantiles contre la rougeole, les oreillons et la rubéole parmi les plus faibles de la région, des retards de vaccination d'environ 6 mois constatés..... 11

Des couvertures vaccinales un peu plus élevées que dans la région pour les vaccins recommandés 12

Une hésitation vaccinale présente chez le grand public comme chez certains professionnels de santé..... 12

DES INDICATEURS DE SANTÉ MOINS FAVORABLES QUE DANS LA REGION 13

La 2^e prévalence de diabète la plus élevée de la région..... 13

Environ 9 500 adultes et 3 200 enfants avec un handicap dans le Vaucluse..... 13

Une espérance de vie à la naissance plus élevée que dans la région chez les femmes uniquement..... 14

Le 2^e taux de mortalité prématurée le plus élevé de la région..... 14

Des données de mortalité moins favorables que dans la région, malgré des disparités territoriales..... 14

CONCLUSION : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES 15

Principaux constats issus du portrait départemental 15

Évolution de la situation du territoire 16

Perspectives d'intervention..... 16

UN DÉPARTEMENT AVEC UNE FORTE IDENTITÉ AGRICOLE

Un territoire contrasté : urbanisé à l'ouest, rural à l'est

Le département du Vaucluse, qui s'étend sur 3 578 km², est le plus petit de la région (11 %). Densément peuplé et urbanisé à l'ouest, notamment dans le territoire du Grand Avignon (21,8 % de territoires artificialisés, contre 7,2 % dans la région), rural et peu peuplé à l'est, le Vaucluse offre des visages contrastés. Dans ce département, le développement résidentiel et économique a pour conséquence une fragmentation progressive des espaces naturels et agricoles : entre 2009 et 2023, 3 110 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été artificialisés, soit un taux d'artificialisation de 0,9 %, le 2^e la plus élevée de la région (0,6 %) derrière les Bouches-du-Rhône (1,4 %).

Le Vaucluse, 1^{er} département agricole de la région

Avec plus de la moitié de sa superficie consacrée à l'agriculture (52,5 %, contre 22,8 % dans la région), près de 138 000 hectares de surfaces agricoles utiles et 4 845 exploitations agricoles (27 % des exploitations de la région), le Vaucluse est le premier département agricole de la région.

Dans le département, l'activité agricole est orientée vers la production de vin (56 % des exploitations) et de fruits et légumes (15 % en arboriculture et 10 % dans le maraîchage et l'horticulture). Ainsi, le Vaucluse

est le 1^{er} producteur national de cerises, de raisin de table, de potiron/courges et d'essence de lavande. L'agriculture biologique est pratiquée sur un tiers des surfaces agricoles (34 %, 4^e rang régional).

L'agriculture est un secteur d'activité avec de nombreux impacts sanitaires potentiels, pour les professionnels du secteur et pour la population (risque d'accidents du travail et de suicides, fragilité sanitaire et sociale des travailleurs saisonniers, exposition aux pesticides). Par ailleurs, dans un contexte de réchauffement climatique, l'agriculture, qui est le secteur le plus consommateur d'eau, doit voir ses modèles évoluer pour s'adapter aux ressources dont les territoires disposent.

Le tourisme

Le Vaucluse dispose de nombreux atouts pour le tourisme (climat, sites naturels et historiques renommés, activités de pleine nature, festivals et manifestations culturelles...). Ce département accueille plus de 4 millions de touristes chaque année, soit 7 fois la population résidente à l'année, et compte environ 27 000 résidences secondaires, soit 8,6 % du parc de logements.

Dans le Vaucluse, l'activité touristique est marquée par une forte saisonnalité et génère de forts afflux de population, pouvant s'accompagner d'une augmentation de la demande de soins et d'une saturation des services de santé. De plus, cette activité est à l'origine d'une pression supplémentaire sur les milieux naturels et pose la question de la gestion des déchets et des ressources en eau et en énergie.



L'ouest du département exposé à une pollution d'origine urbaine

Dans le Vaucluse, les principales sources de pollution (axes routiers, zones urbanisées et activités industrielles) sont concentrées à l'ouest du territoire, le long de la vallée du Rhône. Ce secteur, qui est également le plus peuplé, est davantage exposé à la pollution que le reste du département. A l'est, le chauffage au bois, les brûlages de déchets verts du secteur résidentiel et les activités agricoles sont les principales sources d'une pollution de l'air qui est moins marquée. L'ozone impacte l'intégralité du département en été.

Depuis une vingtaine d'années, la qualité de l'air s'améliore dans le Vaucluse. Malgré cette tendance, en 2023, toute la population du Vaucluse résidait dans une zone dépassant la ligne directrice de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'ozone et les particules fines PM_{2,5}, comme dans la région.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, entre 12 et 20 % des nouveaux cas de maladies respiratoires chez l'enfant et entre 7 et 13 % des nouveaux cas de maladies respiratoires, cardiovasculaires ou métaboliques chez l'adulte seraient attribuables chaque année à une exposition à long terme à la pollution de l'air ambiant en lien avec les activités humaines. D'après les estimations, la réduction des concentrations en particules fines et en dioxyde d'azote à des niveaux équivalents aux valeurs guides de l'OMS permettrait d'éviter chaque année entre 330 et 2 700 cas de nouveaux cas de maladies respiratoires chez les enfants et entre 310 et 5 800 nouveaux cas de maladies cardio-vasculaires, respiratoires ou métaboliques chez l'adulte dans la région.



Une population largement exposée aux risques naturels

Trois risques naturels sont particulièrement présents dans le Vaucluse : les inondations, les incendies de forêts et les mouvements de terrain.

Le risque d'inondations, et notamment celui de crues torrentielles, concerne la quasi-totalité des communes du Vaucluse. Ainsi, 42 % de la population vauclusienne vit en zone inondable, dont 64 % en zone d'aléa moyen à fort. Au cours des dernières décennies, le Vaucluse a subi plusieurs inondations majeures, dont la crue de l'Ouvèze en 1992, ayant provoqué le décès de 41 personnes.

Le risque d'incendies de forêts est aussi très présent dans le département, dont 43 % de la superficie est boisée. Certains territoires sont toutefois plus à risque, comme le Luberon, les collines de basse Durance, les Monts de Vaucluse, les Dentelles de Montmirail et le massif d'Uchaux, en raison des espèces végétales, de la configuration des lieux et d'une urbanisation importante à proximité des zones forestières. Entre 1978 et 2022, le département a subi près de 3 000 incendies de forêt, sur une surface totale de 9 300 hectares. Dans 95 % des cas, l'origine des feux était liée à l'activité humaine.

Enfin, toutes les communes du département sont concernées par le risque mouvements de terrain. Les mouvements lents (glissements de terrain, affaissement de cavités souterraines phénomène de retrait-gonflement des argiles) peuvent endommager les constructions. Les mouvements rapides (effondrement de cavités souterraines, écoulement et chutes de blocs, coulées boueuses) peuvent mettre en danger les personnes et occasionner des dégâts matériels importants.

Les catastrophes naturelles constituent un enjeu majeur de santé publique car elles touchent un grand nombre de personnes et ont des conséquences physiques, psychologiques et sociales importantes et pouvant perdurer plusieurs années. Dans un contexte de changement climatique, le nombre et l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes devraient augmenter à l'avenir.



Un territoire particulièrement touché par le réchauffement climatique et ses effets

Le réchauffement climatique est particulièrement marqué dans la zone méditerranéenne et le Vaucluse, densément peuplé et équipé, est particulièrement vulnérable à ses effets potentiels. Dans la région, les projections climatiques prévoient des conditions plus chaudes à l'horizon 2100, de jour comme de nuit (de + 1,9°C à + 5,5°C en moyenne annuelle par rapport à la période 1976-2005). Les impacts potentiels du réchauffement climatique sont nombreux : baisse de la biodiversité et des ressources naturelles, risque accru de catastrophes naturelles et de phénomènes météorologiques extrêmes, augmentation de la pollution atmosphérique, des risques d'allergies et de maladies vectorielles, fréquence et intensité accrues des épisodes de sécheresse et de canicules, perturbation des activités économiques (tourisme, agriculture...).

Par exemple, chaque année, on observe pendant les vagues de chaleur une hausse des recours aux soins et du nombre de décès. Au cours de l'été 2024, qui a été le 8^e le plus chaud depuis 1900, près de 2 000 passages aux urgences ont été recensés dans la région, dont 10 % pendant les épisodes de canicule ; 500 décès liés à la chaleur ont aussi été comptabilisés (3,4 % de l'ensemble des décès) et 97 décès en excès ont été attribués à la canicule^[1].

Une problématique forte liée au mal-logement dans le département

En 2021, environ 256 000 logements occupés au titre d'une résidence principale ont été recensés dans le Vaucluse, dont près de deux tiers de maisons individuelles (64 %, contre 42 % dans la région et 56 % en France). Plus de la moitié des ménages étaient propriétaires de leur logement (59 %), une proportion plus élevée que dans la région (58 %).

Dans le département, 1 logement sur 6 (18 %) a une date de construction antérieure à 1946, la 2^e proportion la plus élevée de la région (16 %), derrière les Alpes-de-Haute-Provence. Certains territoires sont particulièrement concernés, comme le Mont Ventoux (21 %), le Luberon (20 %) et le Haut-Vaucluse (20 %). Par ailleurs, près de 36 000 ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique^[2] (14 % des ménages), une proportion plus élevée que dans la région (12 %), mais proche de la moyenne nationale (15 %). à noter que cette situation concerne surtout les ménages à faibles revenus, les inactifs et les retraités, qui représentent un tiers des ménages vulnérables. Leur situation s'aggrave lorsqu'ils résident seuls et en dehors des grands pôles urbains.

Les conditions de logement constituent un déterminant majeur de la santé. Se sentir bien chez soi peut contribuer au bien-être et la qualité de vie, alors que les situations de mal logement peuvent avoir un impact sur la santé physique (affections respiratoires, accidents domestiques...) et psychologique (perte d'estime de soi, isolement social, troubles du sommeil, dépression...).



[1] Bulletin. Chaleur et santé. Bilan de l'été 2024. Édition régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur. Saint-Maurice : Santé publique France, 11 p., mars 2025 <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/704686/4601099?version=1>

[2] Ménages qui consacrent plus de 9,2 % de leur revenu disponible pour un usage énergétique standard de leur logement (chauffage, eau chaude...).



UNE POPULATION JEUNE ET FRAGILE SUR LE PLAN SOCIAL

Un département densément peuplé, surtout dans l'agglomération d'Avignon

En 2022, la population vauclusienne s'élevait à 568 702 habitants et représentait 11 % de la population régionale. Dans le département, la densité de population était élevée (158 habitants par km²), comme dans la région (163 habitants par km²), mais était plus importante qu'en France (107 habitants par km²). Le Grand Avignon se démarquait par une densité de population particulièrement élevée (476 habitants par km²), contrairement aux territoires du Mont Ventoux et du Luberon.

Une croissance démographique moins rapide que dans la région

Sur la période 2015-2021, le département a accueilli en moyenne 1 170 nouveaux habitants chaque année, soit un taux annuel moyen de variation de la population de + 0,2 % par an, deux fois moins élevé que dans la région (+ 0,4 %) et un peu moins élevé qu'en France métropolitaine (+ 0,3 %). Contrairement au reste de la région, le département présentait un solde migratoire négatif (- 0,1 % par an, contre + 0,3 % dans la région), compensé en partie par un solde naturel (+ 0,2 % par an) un peu plus élevé que dans la région (+ 0,1 % par an).

Le Mont Ventoux était celui qui présentait la croissance démographique la plus élevée (+ 0,6 % par an), grâce à un solde migratoire très important (+ 0,6 % par an), et ce malgré un solde naturel nul. Le Grand Avignon présentait une croissance démographique un peu plus élevée que la moyenne départementale (+ 0,3 % contre 0,2 %), grâce à un solde naturel relativement élevé (+ 0,3 % par an), mais présentait un solde migratoire nul. Le Haut Vaucluse et le Luberon se caractérisaient par une stagnation de leur population. A noter, une population en baisse dans plusieurs villes du département comme Apt (- 1,9 % par an), Vaison-la-Romaine (- 0,4 % par an), ou encore Orange et Valréas (- 0,3 % par an).

Le département le plus jeune de la région, avec les Bouches-du-Rhône

En 2021, près d'un quart de la population du Vaucluse (23,3 %) était âgée de moins de 20 ans, la proportion la plus élevée de la région (22,1 %), notamment à l'ouest et au sud du département. Le département comptait davantage d'enfants âgés de moins de 14 ans (17,6 %), mais autant qu'en France (17,6 %). Les jeunes de 15-29 ans (15,2 %) étaient moins représentés que dans la région (15,9 %) et qu'en France (17,5 %), sauf à Avignon (20,2 %).

1 habitant sur 10 âgé de 75 ans ou plus

En 2021, environ 166 300 personnes âgées de 75 ans ou plus résidaient dans le Vaucluse : elles représentaient 10,9 % de la population, une proportion un peu moins élevée que dans la région (11,5 %), mais plus élevée qu'en France (9,6 %). Elles étaient par contre plus nombreuses dans le Luberon (11,9 %) et le Haut Vaucluse (11,4 %).

Parmi les personnes de cette classe d'âge, environ 4 sur 10 vivaient seules à leur domicile (40,6 %), une proportion inférieure aux moyennes régionale (42,0 %) et nationale (42,1 %), et 7,0 % vivaient en établissement, la 2^e proportion la moins élevée de la région (7,7 %). Les personnes âgées vivant seules sont plus souvent en situation de précarité et d'isolement social et sont plus sujettes au fait de se négliger et à la perte d'autonomie que les autres.

En 2035, environ 89 000 habitants âgés de 75 ans ou plus, dont près d'1 sur 4 en perte d'autonomie à domicile

D'après les projections de l'Insee, environ 88 900 habitants seront âgés de 75 ans ou plus en 2035 (15,5 % de la population du Vaucluse). On estime qu'environ 19 400 personnes résidant à domicile seront en perte d'autonomie modérée à sévère (23,1 %), nécessitant environ 5 500 équivalents temps plein (ETP) d'aidants professionnels pour les prendre en charge à domicile, et 17 200 ETP d'aidants informels.

Les ménages vulnérables concentrés dans les grandes villes du département

En 2021, environ 256 000 ménages résidaient dans le Vaucluse. Ils comptaient en moyenne 2,2 personnes (région : 2,1 ; France : 2,2). Dans le département, plus d'un tiers des ménages (37,1 %) étaient composés d'une seule personne, une proportion un peu moins élevée que dans la région (39,3 %) et qu'en France (38,1 %), sauf dans les grandes villes (48,1 % à Avignon, 44,9 % à Carpentras, 43,1 % à Cavaillon).

A cette date, environ 78 700 familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans vivaient dans le département : elles représentaient près d'un tiers des ménages (30,7 %), contre 29,5 % dans la région. La proportion de familles monoparentales (27,1 %) était la plus faible de la région (29,7 %), mais un peu plus élevée qu'en France métropolitaine (26,7 %). Là encore, des chiffres plus élevés étaient relevés dans certaines grandes villes, comme Avignon (34,3 %) et Apt (30,3 %).

La monoparentalité est une situation de plus en plus courante, qui touche toutes les catégories sociales. Dans plus de 8 cas sur 10, le monoparent est une femme. Cette situation, souvent temporaire, constitue un accélérateur de fragilités sociales. Ainsi, comparées à d'autres types de ménages, les familles monoparentales sont surexposées à la pauvreté (30 %, contre 13 % des couples parentaux), à la précarité de l'emploi, du logement et à l'isolement social.



Une pauvreté et des inégalités sociales marquées dans le département

En 2021, dans le Vaucluse, le revenu annuel médian s'élevait à 20 850 € et était le 2^e le plus faible de la région (22 680 €). Cependant, il pouvait varier du simple au double selon les communes (14 600 à 29 580 €). Les revenus les plus faibles étaient relevés au nord-est du Vaucluse et dans les grandes villes ; les plus élevés étaient observés au sud du département, dans le Luberon et dans les environs d'Avignon.

Le taux de pauvreté^[3] s'élevait à 19,9 % dans le département et était le plus élevé de la région (17,4 %) et parmi les plus élevés de France métropolitaine (6^e rang national). Certains groupes de population étaient davantage touchés, comme les habitants des quartiers prioritaires (53,7 %), les familles monoparentales (34,0 %) et les jeunes âgés de moins de 30 ans (26,6 %).

En 2021, le rapport interdécile des revenus^[4], c'est-à-dire le rapport entre les revenus des 10 % des ménages les plus aisés et les 10 % les plus pauvres était de 6,0 dans le département et était parmi les plus élevés de la région (2^e rang régional derrière les Bouches-du-Rhône). Les inégalités sociales étaient particulièrement marquées dans la commune d'Avignon (rapport de 15,0).

Une proportion élevée de personnes sans diplôme et avec un emploi précaire

En 2021, 28,3 % des personnes âgées de 15 ans ou plus résidant dans le Vaucluse n'avaient aucun diplôme, la proportion la plus élevée de la région (26,0 % ; France : 25,8 %). Elles étaient particulièrement nombreuses dans les territoires du Mont Ventoux (29,6 %) et du Haut Vaucluse (29,2 %), mais aussi dans les communes de Cavaillon (40,1 %), Valréas et Carpentras (34,8 %).

En 2021, 1 personne sur 6 (16,9 %) disposait d'un emploi précaire^[5], une proportion plus élevée que dans la région (15,3 %) (3^e rang régional) et qu'en France (15,7 %). Par ailleurs, 1 salarié sur 7 (14,9 %) travaillait à temps partiel (région : 13,9 % ; France : 14,2 %).

Les travailleurs saisonniers, particulièrement représentés dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et l'agriculture, sont nombreux dans le Vaucluse. Ils constituent une population vulnérable sur les plans sanitaire et social (précarité de l'emploi et du logement, faibles revenus). Ils sont exposés à des risques professionnels spécifiques, sont particulièrement concernés par les accidents du travail et rencontrent également des difficultés d'accès aux soins.

Le taux de chômage le plus élevé de la région

En 2021, parmi les habitants du Vaucluse âgés de 15 à 64 ans, 14,5 % étaient au chômage, le taux le plus élevé de la région (12,6 %), également supérieur à la moyenne nationale (12,5 %), chez les hommes (12,9 %) comme chez les femmes (16,1 %) (région : 11,7 % et 13,5 %). Les jeunes de 15 à 24 ans (28,4 %) étaient particulièrement concernés, de même que le territoire du Grand Avignon (15,9 %).



[3] Revenu inférieur à 60 % du revenu fiscal médian

[4] Le rapport interdécile des revenus (D9/D1) met en évidence les écarts entre le revenu par unité de consommation plancher des 10 % des ménages les plus aisés (D9) et le revenu par unité de consommation plafond des 10 % des ménages les plus pauvres (D1).

[5] Les emplois précaires regroupent l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage, les stages rémunérés et les contrats aidés.



LES DENSITÉS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES PARMİ LES PLUS FAIBLES DE LA RÉGION, MALGRÉ DES DIFFÉRENCES TERRITORIALES

La densité de médecins généralistes libéraux la plus faible de la région

Au 31 décembre 2024, 447 médecins généralistes libéraux étaient en exercice dans le Vaucluse, soit une densité de 79 médecins généralistes pour 100 000 habitants, la plus faible de la région (102 pour 100 000 habitants). Ce département était le seul de la région à présenter une densité médicale inférieure à la moyenne de France métropolitaine (82 pour 100 000). L'ensemble des sous-territoires présentaient une densité largement inférieure à la moyenne régionale, surtout le Mont Ventoux (57,5 MG pour 100 000 habitants). La majorité des grandes villes du département, comme Orange (51,8 pour 100 000) et Carpentras (55,3 pour 100 000), étaient également concernées par cette problématique.

En 2024, près de 39 000 habitants, soit 6,9 % de la population vaclusienne, résidaient dans une commune ne comptant aucun médecin généraliste libéral en exercice. Le temps de trajet médian vers le médecin le plus proche variait, selon la commune de résidence, entre 0 et 17 minutes. Pour moins d'1 % de la population, résidant principalement dans le Luberon, le temps de trajet était supérieur ou égal à 15 minutes en voiture.

Dans le Vaucluse, 92 % de la population habite dans une commune couverte par des dispositifs d'aide à l'installation des médecins libéraux, contre 56 % de la population en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

4 médecins généralistes libéraux sur 10 âgés de 60 ans ou plus

En 2024, parmi les médecins généralistes en exercice dans le Vaucluse, plus de 4 sur 10 (41,6 %) étaient âgés de 60 ans ou plus, la proportion la plus élevée de la région (37,0 %), également plus élevée qu'en France (31,1 %). Le vieillissement des médecins généralistes était particulièrement marqué dans le Haut-Vaucluse (51,3 % de médecins âgés de 60 ans ou plus) et dans les grandes villes du département, comme à Cavaillon (75,0 %), Orange (53,3 %) et Avignon (52,4 %).

Une baisse de la densité médicale plus marquée que dans la région, mais variable selon les territoires

Entre 2014 et 2024, la densité de médecins généralistes libéraux a baissé plus rapidement dans le Vaucluse (-22 %) que dans la région (-14 %) et qu'en France (-12 %). Cependant, tous les territoires n'ont pas été touchés de façon équivalente : les baisses les plus importantes ont été relevées dans le Mont Ventoux (-32 %), mais aussi dans les communes de Carpentras (-51 %), d'Orange (-42 %) et d'Avignon (-36 %).

En 2022, parmi les médecins généralistes français interrogés dans le cadre du panel national d'observation des pratiques et des conditions d'exercice (n=1 530), 78 % estimaient que l'offre de médecine générale était insuffisante sur leur territoire (+11 points par rapport à 2019). Par ailleurs, 73 % anticipaient une baisse de l'offre de soins dans les années à venir. Cela conduisait les médecins à appliquer des stratégies d'adaptation de leur façon de pratiquer et de s'organiser. Par exemple, 65 % des répondants ont déclaré refuser de prendre en charge de nouveaux patients dits « médecin traitant » (+12 points par rapport à 2019), 57 % ont déclaré augmenter les délais de rendez-vous et 44 % voir moins fréquemment certains patients qu'ils suivaient régulièrement^[6].

[6] <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2023-06/ER1267.pdf>

Des densités moins élevées que dans la région pour la plupart des professions de santé

En 2024, le Vaucluse présentait des densités inférieures à la moyenne régionale pour la plupart des professions de santé libérales. Ce département affichait notamment les densités les plus faibles de la région pour les infirmiers (209 contre 261 pour 100 000), les masseurs-kinésithérapeutes (136 contre 183 pour 100 000) et les orthophonistes (33 contre 43 pour 100 000). Ce territoire présentait également la 2^e densité la plus faible de chirurgiens-dentistes de la région (52 contre 79 pour 100 000), juste derrière les Alpes-de-Haute-Provence. Cependant, les densités relevées dans le département étaient supérieures à la moyenne nationale, sauf pour les chirurgiens-dentistes (56 pour 100 000).

Les densités de spécialistes libéraux parmi les plus faibles de la région

En 2024, les densités de spécialistes libéraux relevées dans le département étaient moins élevées que dans la région mais plus élevées qu'en France, sauf pour la pédiatrie (16,1 pour 100 000 habitants âgés de moins de 16 ans, contre 35,9 dans la région et 22,9 en France), la dermatologie (2,7 pour 100 000, contre 5,4 dans la région et 3,6 en France), la psychiatrie (7,1 pour 100 000, contre 14,8 dans la région et 9,3 en France) et la neurologie (1,6 pour 100 000, contre 2,6 dans la région et 1,7 en France). De plus, l'offre est très inégalement répartie au sein du département, puisque plus de la moitié des spécialistes libéraux (54 %) exercent dans le territoire du Grand Avignon.

En 10 ans, la densité de spécialistes libéraux a diminué de 13 % dans le département, comme dans la région (- 10 %). Certaines spécialités médicales ont accusé des baisses de densités particulièrement importantes : la pédiatrie (- 53 %), la dermatologie et la psychiatrie (- 30 %). De nouveaux départs à la retraite sont à anticiper dans le département : en 2022, plus de la moitié des médecins spécialistes en exercice dans le département (52 %) étaient âgés de 55 ans ou plus, comme dans la région (51 %).

Des structures d'exercice coordonné en développement dans le département

En juin 2025, 29 Maisons de Santé Pluri-professionnelles (MSP) labellisées sont ouvertes dans le Vaucluse : elles représentent 18 % des MSP de la région. Parmi ces structures, près d'1 sur 4 a été labellisée il y a moins de deux ans. Cependant, la couverture territoriale reste inégale, avec près d'un tiers des MSP du département (31,0 %) localisées dans le Grand Avignon. Ce département compte également 7 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé en activité ou en projet (CPTS Haute-Ouvèze, Santé Lub, Grand Avignon, Synapse du comtat Venaissin, Pays d'Apt, Cerebellum et Nord Provence), assurant une couverture totale du département.

Moins d'1 % de la population à plus de 30 minutes du service d'urgences le plus proche

Le Vaucluse compte 8 services d'urgences et 1 service d'urgences pédiatriques, localisés dans les communes d'Apt, Avignon, Cavaillon, Carpentras, Orange, Pertuis, Vaison-la-Romaine et Valréas. Dans le département, le temps de trajet médian au service d'urgences le plus proche est de 31 minutes, mais il varie, selon les communes, entre 0 et 85 minutes. Environ 3 500 habitants (0,6 % de la population du Vaucluse) résident à plus de 30 minutes du service d'urgences le plus proche. Ils habitent au nord-est du département, à la frontière des Alpes-de-Haute-Provence et de la Drôme.



Un moindre équipement en structures sanitaires que dans la région, sauf pour les soins de longue durée

La majorité des établissements sanitaires du Vaucluse sont localisés dans les grandes villes du département, mais certains établissements, notamment des hôpitaux de proximité et des établissements de soins médicaux et de réadaptation, complètent la couverture territoriale.

En 2023, le département présentait des taux d'équipement en soins médicaux et de réadaptation (14,1 places pour 10 000 habitants) et en psychiatrie infanto-juvénile (7,6 places pour 10 000 habitants) inférieurs aux moyennes régionale (respectivement 23,4 et 8,1 pour 10 000) et nationale (respectivement 21,8 et 8,4 pour 10 000). Il présentait également des taux d'équipement en médecine chirurgie obstétrique (36,17 places pour 10 000 habitants) et en psychiatrie générale (14,6 pour 10 000) inférieurs à la région (respectivement 38 et 15,3 pour 10 000), mais supérieurs à la France (respectivement 33,6 et 12,9 pour 10 000). Enfin, le taux d'équipement en soins de longue durée (40,7 places pour 10 000) était plus élevé dans le Vaucluse que dans la région (31,0 pour 10 000), mais moins élevé qu'en France (45,1 pour 10 000).

Des taux d'équipement en établissements et services pour les personnes âgées supérieurs à la région, sauf pour les EHPAD

En 2024, le département du Vaucluse présentait des taux d'équipement en structures et services médico-sociaux pour les personnes âgées (résidences autonomie, SSIAD, accueils de jour et hébergements temporaires) équivalents ou supérieurs à la moyenne régionale, sauf pour les EHPA/EHPAD (73,4 pour 1 000, contre 78,2 pour 1 000, 5^e rang régional). Pour tous les types de structures et services médico-sociaux pour les personnes âgées, les taux d'équipement relevés dans le département étaient inférieurs à la moyenne nationale.





DES NIVEAUX DE RECOURS AUX SOINS ET A LA PRÉVENTION MOINS ÉLEVÉS QUE DANS LA RÉGION

La proportion de patients sans médecin traitant déclaré la plus élevée de la région

En 2024, parmi les patients âgés de 17 ans ou plus résidant dans le Vaucluse, 13,3 % n'avaient pas de médecin traitant déclaré, la proportion la plus élevée de la région (11,6 %), également plus élevée qu'en France (11,6 %). Par ailleurs, 6,1 % des personnes âgées de 70 ans ou plus (région : 5,1 % ; France : 5,4 %), 1,5 % des patients bénéficiaires d'une Affection de Longue Durée (région : 1,1 % ; France : 1,2 %) et 1,6 % des bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (région : 1,9 % ; France : 1,7 %) n'avaient pas de médecin traitant déclaré.

Des niveaux de recours aux soins médicaux plus élevés à l'ouest et au sud du département

En 2023, 86,9 % de la population vauclusienne a consulté au moins une fois un médecin généraliste libéral dans l'année, une proportion moins élevée que dans la région (88,9 %), mais supérieure à la moyenne nationale (84,5 %). Chaque bénéficiaire a consulté en moyenne 5,3 fois dans l'année, la valeur la plus faible de la région (5,9 actes en moyenne par an). Les niveaux de recours les plus élevés étaient relevés dans le Grand Avignon (89,4 %), les plus faibles dans le Mont Ventoux (83,3 %).

Un taux de recours aux urgences parmi les plus élevés de la région

En 2023, environ 200 300 passages dans des services d'urgences ont été réalisés par des habitants du Vaucluse, soit un taux de recours de 35,7 passages pour 100 habitants, parmi les plus élevés de la région (33,9 pour 100 habitants) derrière les départements alpins. Les niveaux de recours aux urgences étaient particulièrement élevés dans le Haut-Vaucluse (41,7 pour 100 habitants) et le Luberon (38,9 pour 100 habitants). Ils étaient par contre bien plus faibles dans le Mont-Ventoux (30,6 pour 100 habitants).

Plus d'1 passage aux urgences sur 4 (26,9 %) concernait des patients de moins de 18 ans et près d'1 sur 6 (15,0 %) des patients de 75 ans ou plus (région : 25,6 % et 16,0 %). La traumatologie représentait plus d'un tiers des passages chez les patients de moins de 18 ans (36,8 %), et près d'un quart de ceux des patients âgés de 75 ans ou plus (23,9 %). Environ 1 patient sur 5 (20,7 %) était hospitalisé à la suite de son passage aux urgences, avec un taux d'hospitalisation croissant avec l'âge. Environ 83 700 passages aux urgences relevaient potentiellement de la ville^[7] : ils représentaient 41,8 % de l'ensemble des passages, une proportion un peu plus élevée que dans la région (39,7 %).

[7] Indicateur signalant un passage aux urgences de faible complexité (Score Composite de Complexité Diagnostique dans les 4 premiers déciles) n'étant pas suivi d'hospitalisation.

La proportion la plus faible de la région d'enfants ayant bénéficié d'un bilan buccodentaire ou d'une visite chez le dentiste

En 2020, 39,7 % des enfants vauclusiens âgés de 6 ans ont bénéficié d'un bilan de santé buccodentaire ou d'une consultation chez un dentiste libéral, la proportion la plus faible de la région (43,5 %). Des proportions particulièrement basses étaient relevées dans le Grand Avignon (37,0 %), ainsi que dans les communes d'Avignon (30,8 %) et d'Apt (34,4 %). A l'inverse, des proportions plus élevées étaient observées dans le Luberon (45,6 %), et notamment au sud de ce territoire.

Les enfants bénéficiaires de la Complémentaire Santé gratuite (C2SG) étaient moins nombreux à avoir bénéficié d'un bilan buccodentaire ou d'une consultation chez un dentiste libéral que les non bénéficiaires (35,5 % contre 40,6 %), comme dans la région (41,1% contre 44,1 %). L'écart entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires de la C2S était cependant un peu plus marqué dans le Vaucluse (5,1 points) et que dans la région (3,0 points).

Près de la moitié des femmes sans consultation auprès d'un gynécologue au cours des 24 derniers mois

En 2024, 44,2 % des femmes âgées de 20 à 64 ans résidant dans le Vaucluse n'ont pas consulté de gynécologue libéral au cours des 24 derniers mois, une proportion plus élevée que dans la région (42,5 %), mais moins élevée qu'en France (48,5 %). Les chiffres les plus élevés étaient relevés à Valréas (53,8 %), Carpentras (51,4 %) et Avignon (46,8 %), ainsi qu'au nord-est du département.

Une participation au dépistage des cancers plus fréquente que dans la région, sauf pour le cancer du sein

En 2022-2023, plus de la moitié des femmes âgées de 50 à 74 ans (56,3 %) ont participé au dépistage organisé ou individuel du cancer du sein, le taux de participation le plus faible de la région (61,2 %), notamment dans les territoires du Grand Avignon (53,8 %), et du Mont Ventoux (54,1 %). Les bénéficiaires de la Complémentaire Santé gratuite (38,5 %) étaient moins nombreuses à avoir participé au dépistage organisé ou individuel du cancer du sein que les non bénéficiaires (58,1 %), une tendance également observée dans la région (43,9 % contre 62,5 %).

Par contre, pour les dépistages du col de l'utérus (57,2 % des femmes de 25-65 ans) et colorectal (33,0 % des hommes et femmes de 50-74 ans), les niveaux de participation relevés dans le département étaient peu plus élevés que ceux relevés dans la région (respectivement 56,8 % et 31,5 %).

Des couvertures vaccinales infantiles contre la rougeole, les oreillons et la rubéole parmi les plus faibles de la région, des retards de vaccination d'environ 6 mois constatés

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la vaccination contre 11 maladies (diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, infection à *Haemophilus influenzae* b, hépatite B, méningocoque C, pneumocoque, rougeole, oreillons et rubéole) est obligatoire pour les enfants de moins de deux ans nés à partir de cette date.

Pae exemple, parmi la cohorte d'enfants nés en 2020 et résidant dans le Vaucluse, 80,4 % ont reçu deux doses du vaccin trivalent Rougeole Oreillons Rubéole (ROR) à l'âge de 33 mois, la 2^e proportion la plus faible de la région (82,7 %), derrière les Alpes-de-Haute-Provence. Les quatre sous-territoires présentaient des couvertures vaccinales inférieures à la moyenne régionale. Les chiffres les plus bas étaient relevés dans le Mont Ventoux (76,9 %).

Par ailleurs, les couvertures vaccinales relevées étaient moins élevées chez les enfants bénéficiaires de la Complémentaire Santé gratuite (73,0 %) que chez les non bénéficiaires (83,1 %), comme dans la région (85,8 % contre 74,3 %).

Entre la cohorte d'enfants nés en 2015 et de ceux nés en 2020, les couvertures vaccinales se sont améliorées dans la région, vraisemblablement du fait des obligations vaccinales. Cependant, parmi les enfants nés en 2020, environ 2 300 étaient en retard pour leur 1^e ou 2^e dose de vaccin. La vaccination complète était atteinte avec un retard cumulé de 6,3 mois par rapport au calendrier vaccinal (région : 6,2 mois), pouvant favoriser l'émergence d'épidémies. Des résultats similaires sont relevés pour les autres vaccins infantiles (méningocoque C, pneumocoque).

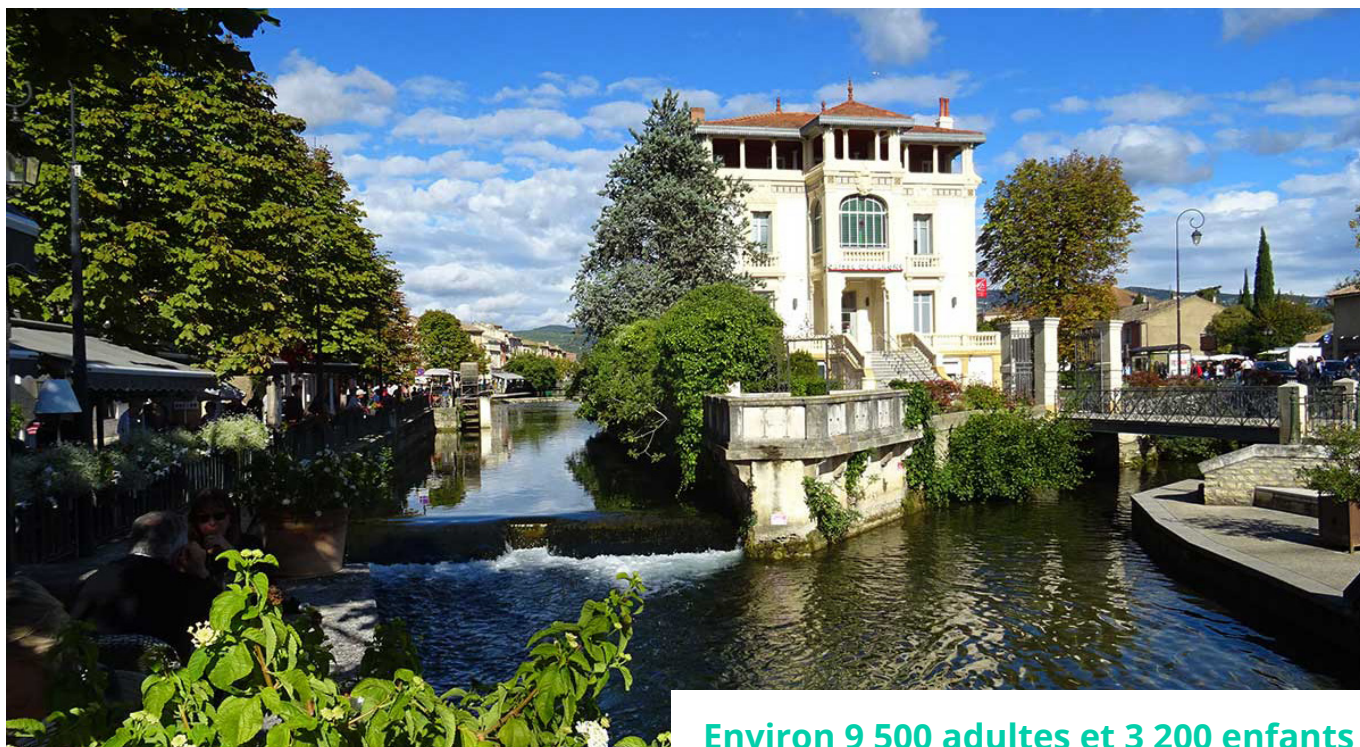
Des couvertures vaccinales un peu plus élevées que dans la région pour les vaccins recommandés

Les vaccins recommandés concernent des personnes qui présentent des risques de complication ou d'infection liés à un état de santé ou à une situation médicale particulière. Par exemple, la vaccination contre la grippe est recommandée pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes souffrant de certaines maladies chroniques ou d'obésité, les femmes enceintes, ou encore les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou dans un établissement médicosocial d'hébergement. En 2024, 47,2 % des personnes âgées de 65 ans ou plus résidant dans le département étaient vaccinées contre la grippe, une proportion un peu plus élevée que dans la région (47,7 %), mais bien inférieure à la moyenne nationale (52,0 %). Par ailleurs, 1 personne à risque sur 5 (19,9 %) étaient vaccinée contre la grippe, là encore, un chiffre un peu plus élevé que dans la région (19,5 %), mais nettement inférieur à la moyenne nationale (23,5 %).

Une hésitation vaccinale présente chez le grand public comme chez certains professionnels de santé

La France est en tête des pays dans lesquels l'hésitation vaccinale est la plus élevée. Ce terme renvoie au fait d'avoir au moins une fois refusé ou retardé un vaccin, ou accepté de se faire vacciner mais avec des doutes sur l'efficacité et l'innocuité du vaccin. Les travaux de l'ORS ont montré que l'hésitation vaccinale est plus marquée dans la population en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France, et qu'elle est aussi présente chez les professionnels de la vaccination (médecin généralistes et infirmières notamment). La définition de l'hésitation vaccinale a évolué vers la notion d'ambivalence à l'égard de la vaccination. Ceci ouvre d'ailleurs la porte à des approches éducatives tel que l'entretien motivationnel pour aider les professionnels de santé lors de discussions avec des personnes hésitant à se vacciner (empathie, non jugement, écoute, accompagnement vers le changement).





DES INDICATEURS DE SANTÉ MOINS FAVORABLES QUE DANS LA RÉGION

La 2^e prévalence de diabète la plus élevée de la région

En 2022, 17,5 % des assurés du Vaucluse étaient bénéficiaires d'une Affection de Longue Durée (ALD) (%), une proportion significativement plus élevée que dans la région (+ 1,6 %).

En 2022, les pathologies pour lesquelles le plus grand nombre de patients étaient suivis dans le Vaucluse étaient, par ordre décroissant : les maladies cardio-neurovasculaires (49 018 patients), le diabète (38 606 patients), les maladies respiratoires chroniques (31 173 patients), les cancers (30 546 patients), et les maladies psychiatriques (25 394 patients). Toutes choses égales par ailleurs, les prévalences de patients pris en charge relevées dans le département étaient inférieures à celles de la région pour les maladies cardio-neurovasculaires (7,0 % contre 7,1 %), les maladies respiratoires chroniques (4,9 % contre 5,5 %), les cancers (4,5 % contre 4,7 %) et les maladies inflammatoires ou rares (2,0 % contre 2,2 %). Elles étaient proches de la moyenne régionale pour les maladies psychiatriques (4,1 %, comme dans la région) et les maladies neurologiques ou dégénératives (2,4 %, comme dans la région). Seule la prévalence de diabète relevée dans le département (5,7 %) était supérieure à celle de la région (5,5 %, 2^e rang régional).

Environ 9 500 adultes et 3 200 enfants avec un handicap dans le Vaucluse

En 2020, d'après les estimations réalisées à partir du Registre des Handicaps de l'Enfant et Observatoire Périnatal, environ 3 200 enfants âgés de 0 à 19 ans avec un handicap résidaient dans le Vaucluse, soit un taux de 14,5 cas pour 1 000 enfants de 0 à 19 ans. Les handicaps sévères représentaient 1 428 cas, soit une prévalence de 10,8 cas pour 1 000 enfants âgés de moins de 20 ans. Les déficiences les plus fréquentes étaient les troubles du spectre autistique (767 cas estimés), les déficiences motrices (423 cas estimés) et les déficiences intellectuelles sévères (357 cas estimés). Par ailleurs, environ 9 500 adultes vivaient en situation de handicap dans le département, soit un taux de 16,9 cas pour 1 000 adultes.

Les personnes en situation de handicap présentent un cumul de problèmes de santé et de fragilités sociales. Elles sont de plus confrontées à des difficultés accrues d'accès aux soins et à la prévention, et plus largement à la vie sociale. En 2024, 31 % des personnes avec un handicap résidant dans le Vaucluse ont déclaré ne pas avoir pu accéder aux soins dont ils avaient besoin, le 2^e chiffre le plus élevé de la région (24 %). Par ailleurs, 22 % déclarent avoir fait l'expérience d'un refus de soins et 27 % avoir abandonné leur soin après ce refus. Enfin, 8 % ont vu leur accompagnant être refusé par le soignant. Dans la région, 5 sites de consultation Handiconsult ont été créés pour faciliter le parcours de soins des personnes en situation de handicap vivant à domicile mais aussi celles résidant en établissement et ayant besoin d'un accompagnement spécifique. L'un d'entre eux est situé dans le Vaucluse, au sein de l'hôpital de Montfavet.

Une espérance de vie à la naissance plus élevée que dans la région chez les femmes uniquement

En 2024, dans le Vaucluse, l'espérance de vie à la naissance était de 80,3 ans chez les hommes et 86,1 ans pour les femmes. Ainsi, l'espérance de vie des hommes était moins élevée que dans la région (80,7 ans), mais plus élevée qu'en France (80,0 %). Chez les femmes, l'espérance de vie était similaire à la moyenne régionale (86,0 ans), mais plus élevée qu'en France (85,6 ans).

Les inégalités sociales d'espérance de vie sont importantes en France. Sur la période 2020-2022, les hommes cadres de 35 ans ont vécu en moyenne 5,3 ans de plus que les ouvriers. Chez les femmes, cet écart était moins marqué (3,4 ans). Depuis les années 1990, l'écart d'espérance de vie entre les cadres et les ouvriers a diminué pour les hommes (- 1,7 an), alors qu'il a augmenté modérément pour les femmes (+ 0,8 an).

Le 2^e taux de mortalité prématurée le plus élevé de la région

Sur la période 2018-2022, 5 869 décès ont été enregistrés en moyenne chaque année dans le département. Les décès prématurés, c'est-à-dire survenant avant 65 ans, représentaient 14 % de l'ensemble des décès, soit un taux comparatif de mortalité prématurée de 128,7 pour 100 000 habitants, le 2^e la plus élevée de la région (125,8 pour 100 000), derrière les Alpes-de-Haute-Provence.

Sur la période 2018-2022, les principales causes de décès dans le département étaient, comme dans la région, les cancers (26,2 %) et les maladies de l'appareil circulatoire (21,0 %), puis, dans une proportion équivalente, les maladies de l'appareil respiratoire, les maladies du système nerveux et les traumatismes (6,5 %).

Des données de mortalité moins favorables que dans la région, malgré des disparités territoriales

Globalement, les données de mortalité relevées dans le département sont moins favorables que celles de la région. Sur la période 2018-2022, une surmortalité significative a été observée par rapport à la région toutes causes de décès confondues (+ 3,1 %) et pour différents types de pathologies, parmi lesquelles les cancers (1 536 décès en moyenne par an, + 7,5 % par rapport à la région), les maladies de l'appareil circulatoire (1 232 décès en moyenne par an, + 7,3 % par rapport à la région), les maladies du système nerveux (380 décès en moyenne par an, + 8,8 % par rapport à la région), les accidents de la vie courante (247 décès en moyenne par an, + 10,8 % par rapport à la région), les maladies endocriniennes (230 décès en moyenne par an, + 9,8 % par rapport à la région), les pathologies liées à l'alcool (151 décès en moyenne par an, + 18,3 % par rapport à la région) et les accidents de la circulation (29 décès en moyenne par an, + 30,1 % par rapport à la région).

Une sous-mortalité significative a été relevée uniquement pour les maladies de l'appareil respiratoire (367 décès en moyenne par an, - 5,9 % par rapport à la région).

Certains territoires présentaient des indicateurs de mortalité particulièrement défavorables : le Grand Avignon et le Haut-Vaucluse.





CONCLUSION : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Principaux constats issus du portrait départemental

Le Vaucluse est un territoire contrasté : urbanisé et densément peuplé à l'ouest, rural et faiblement peuplé dans la moitié est. Premier département agricole de la région, ce territoire est largement occupé par les surfaces agricoles. Il présente de nombreux atouts (patrimoine naturel et paysager, climat, localisation...), mais aussi des vulnérabilités particulières (risques naturels et liés aux changements climatiques, habitat ancien et dégradé...).

Après avoir connu un essor démographique au cours des dernières décennies, le Vaucluse continue à gagner des habitants, mais de façon beaucoup plus modeste. Cela s'explique notamment par une baisse du solde migratoire, notamment dans les grandes villes. La population du Vaucluse est, avec celle des Bouches-du-Rhône, la plus jeune de la région. Les enfants et les familles sont particulièrement nombreux, contrairement aux jeunes, moins représentés que dans le reste de la région, sauf à Avignon.

Plus d'1 habitant sur 10 est âgé de 75 ans ou plus, une proportion un peu moins élevée que dans la région, mais en augmentation (+ 16 % en 10 ans). A noter que les territoires du Luberon et du Haut Vaucluse comptent davantage de seniors. En 2070, environ 1 Vauclusien sur 5 devrait être âgé de 75 ans ou plus (+ 77 %).

Ce département accueille de nombreux publics vulnérables sur les plans sanitaire et social : 1 habitant sur 5 est en situation de pauvreté, la proportion la plus élevée de la région. Certains groupes de population

sont particulièrement touchés par la pauvreté, notamment les habitants des quartiers prioritaires (12 % de la population du Vaucluse), les familles monoparentales (27,1 % des familles), et les jeunes de moins de 30 ans. Par ailleurs, dans le département, où l'économie est fortement saisonnière, les situations de précarité de l'emploi sont fréquentes.

La population du Vaucluse est confrontée à d'importantes difficultés d'accès aux soins. Le Vaucluse est le département de la région avec la plus faible densité de médecins généralistes de la région, également inférieure à la moyenne nationale. C'est aussi un territoire confronté à une baisse de la démographie médicale plus importante qu'ailleurs, notamment dans les grandes villes, et celui qui présente le vieillissement des médecins généralistes le plus marqué, avec plus de 4 sur 10 sont âgés d'au moins 60 ans. Les densités d'infirmiers, de masseurs-kinésithérapeutes et d'orthophonistes libéraux relevées dans le Vaucluse sont les plus faibles de la région ; les densités de chirurgiens-dentistes et de spécialistes libéraux sont les 2^e les plus faibles de la région derrière les Alpes-de-Haute-Provence. A noter, cependant des temps d'accès aux urgences globalement satisfaisants dans le département, avec moins d'1 % de la population située à plus de 30 minutes d'un service d'urgences. De plus, les structures d'exercice coordonné sont en développement dans le département : à ce jour, 29 maisons de santé pluriprofessionnelles sont ouvertes dans le Vaucluse, dont un quart labellisées depuis moins de 2 ans. Le département compte aussi 7 communautés professionnelles territoriales de santé actives ou en projet, contre seulement 4 il y a 2 ans, couvrant intégralement le département.

Dans le département, différentes initiatives ont été menées pour lutter contre la désertification médicale. Par exemple, le Conseil Départemental a ouvert 4 centres de santé départementaux dans les communes d'Apt, Avignon, Cadenet et Sorgues. De même, le collectif "Vaucluse Santé Attractivité" a vu le jour : il réunit des acteurs du territoire (professionnels de santé, institutions locales et partenaires économiniques) engagés pour l'installation des médecins en Vaucluse. Il a pour mission de faciliter l'intégration des praticiens, en leur offrant un accompagnement sur mesure : aide à l'installation, mise en réseau, soutien administratif et logistique.

Globalement, les niveaux de recours aux soins médicaux sont moins élevés dans le Vaucluse que dans le reste de la région, alors que les taux de passage aux urgences sont parmi les plus élevés de la région. Cela pourrait suggérer l'existence de difficultés d'accès aux soins qui se répercutent sur les services d'urgences. Cependant, d'autres facteurs pourraient contribuer à un niveau élevé de recours aux urgences (précarité, vieillissement et état de santé de la population, accessibilité réduite à des offres alternatives...).

La réalisation des actes de santé publique, notamment chez les enfants (bilans bucco-dentaires, vaccination) et les femmes (suivi gynécologique, dépistage du cancer du sein...), sont parmi les plus faibles de la région, et tout particulièrement chez les bénéficiaires de la Couverture Santé Solidaire gratuite.

Les indicateurs de santé de la population sont moins favorables dans le Vaucluse que dans la région. Par exemple, les bénéficiaires d'affections de longue durée, et notamment les personnes avec un diabète, sont plus nombreuses dans le Vaucluse que dans le reste de la région. Ce territoire présente également une mortalité prématurée élevée (2^e rang régional) et une mortalité significativement plus élevée que dans la région pour différentes pathologies, dont une majorité sont évitables (cancers, maladies de l'appareil circulatoire, accidents de la circulation et de la vie courante, pathologies liées à l'alcool...). L'enjeu du développement de la prévention est ainsi particulièrement prégnant dans le département.

Enfin, il faut souligner que les différents sous-territoires ne présentent pas les mêmes caractéristiques et problématiques, nécessitant la mise en œuvre d'interventions ciblées sur les territoires et groupes de population le nécessitant. Deux sous-territoires semblent cumuler des difficultés sanitaires et sociales particulièrement importantes : le Haut Vaucluse et le Grand Avignon.

Évolution de la situation du territoire

Depuis le précédent portrait départemental datant de 2022, on observe la persistance d'un cumul de difficultés sociales et sanitaires dans le département du Vaucluse. Ce territoire présente toujours des indicateurs sociaux moins favorables que dans la région. L'accessibilité à l'offre de soins de premier et de second recours reste moins bonne dans le département et que dans la région, et la baisse de la démographie médicale et le vieillissement des professionnels de santé y sont plus marqués. La réalisation des actes de prévention est aussi moins fréquente que dans le reste de la région. Enfin, la mortalité prématurée et évitable (traumatismes, maladies cardio-vasculaires, pathologies liées à l'alcool) reste importante dans le département. Certains signes encourageants doivent cependant être relevés, comme le développement des structures d'exercice coordonné.

Perspectives d'intervention

Cet état des lieux met en évidence différentes perspectives d'intervention prioritaires dans le département du Vaucluse :

- ▶ Renforcer les mesures favorisant l'installation et le maintien des médecins généralistes (développement des lieux de stage, des structures d'exercice coordonné...);
- ▶ Expérimenter des solutions innovantes pour favoriser la mobilité et l'accès aux équipements et à la santé (télémédecine) dans les territoires les plus isolés et pour les populations non mobiles ;
- ▶ Renforcer les actions de prévention primaire et secondaire au sein du département, notamment auprès des enfants et des femmes, et promouvoir la réalisation des actes de prévention, notamment auprès des publics précaires ;
- ▶ Favoriser et accompagner le maintien de la qualité de vie et de l'autonomie des personnes vieillissantes et en perte d'autonomie à domicile ;
- ▶ Prévenir les risques sanitaires liés à l'environnement (risques naturels et liés aux changements climatiques, habitat dégradé, pollution dans la vallée du Rhône...) et au travail (prévention des risques professionnels, notamment auprès des travailleurs saisonniers et dans le secteur agricole).



Système d'Information Régional en Santé
de l'Observatoire Régional de la Santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.sirsepaca.org



Comité éditorial / supervision / préparation
Hélène Dumesnil, Ibrahima Konate & Valérie Guagliardo
Mise en page : Bilel Mebarki

© Édition Juillet 2025

ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur
Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales
27 Boulevard Jean Moulin, 13385 Marseille Cedex 5
Courriel : accueil@orspaca.org | www.orspaca.org



Indicateurs :
cartes, tableaux et graphiques

Représentez sous forme cartographique les indicateurs de la thématique qui vous intéresse à différents niveaux géographiques.



Portraits de territoire :
éditez un rapport sur mesure

Réalisez sur votre territoire d'étude un portrait présentant un set d'indicateurs synthétiques, en choisissant votre territoire de comparaison.



Zonages :
sélectionnez et comparez

Sélectionnez, visualisez et comparez votre territoire d'étude à différents zonages géographiques.